33e ANNÉE (4e SÉRIE) | N° 7 | 16 FEVRIER 1911

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX MORALISTE

LA VIE HEUREUSE

§ 7. — Plaisirs du cœur et plaisirs de l'esprit. — Connaître et jouir sont deux

Moi. — Avez-vous quelquefois réfléchi sur la somme des plaisirs que la Providence offre à la vie humaine ici-bas ? En dresser la liste complète serait impossible ! Mais quel merveilleux et colossal tableau l'on pourrait composer, rien qu'avec les grandes lignes du programme de la vie heureuse telle que l'a conçue et mise à la disposition des hommes l'infinie bonté de Dieu !

Lui. — Le catalogue en serait vite rédigé, si l'on n'y relatait que les bonheurs vraiment vécus, et goûtés en fait, par la pauvre humanité !

Moi. — C'est une autre question ; on y répondra en son temps. Il s'agit pour le moment des moyens de félicité que le Créateur nous a libéralement ménagés, et non pas de la sottise que nous avons de passer outre ou d'en user mal !... Je ne saurais trop vous recommander cette enquête-là : l'exploration des sources de nos béatitudes terrestres...

Lui. — ...Un voyage à l'île des Plaisirs, quoi ?

Moi. — Oui, mais pas à la manière du bon Fénelon.

Lui. — Bien amusante pourtant, sa fable !... Je m'en lèche encore les babines, rien que d'y penser !

Moi. — Pure fable, malheureusement, et d'une intensité de description par trop sensuelle, malgré les quelques lignes de bonne morale qui la terminent.

Lui. — Je doute que votre île des plaisirs, où vous voulez me mener, la fasse oublier.

Moi. — Mon île des plaisirs, comme vous dites, a sur l'autre un double avantage : elle est réelle et beaucoup plus riche en plaisirs.

Lui. — Réelle ?... J'en serais surpris !... Songes creux, hélas ! les rêves de bonheur !...

Moi. — ...Réelle, vous dis-je, tout ce qu'il y a de plus réel !

Lui. — Et abordable ?...

Moi. — ...Et pratiquement abordable, pour tout le monde !

Lui. — Et infiniment riche en plaisirs ?...

Moi. — ...Infiniment, c'est beaucoup ; mettons : indéfiniment.

Lui. — C'est trop encore, allez !

Moi. — Mais non !... Est-ce que vous connaissez, vous, une limite aux plaisirs d'ordre immatériel qui sont à la portée de l'humanité ?

Lui. — Ah ! c'est vrai ! Les plaisirs spirituels... Parlons-en !...

Moi. — Oui, nous allons en parler !... Sur les autres nous sommes renseignés...

Lui. — ...Surtout pour les éviter...

Moi. — ...Mille fois non !... J'ai protesté, il me semble, avec assez d'énergie contre cette idée-là, que je tiens pour un véritable blasphème contre la Providence.

Lui. — Ne nous fâchons pas !... Vous m'entendez bien ; je veux parler des règles de morale...

Moi. — ...Qui en prohibent quelques-uns... pas tous... et bien loin de là !

Lui. — Laissons-les donc pour ce qu'ils sont, puisque aussi bien nous les retrouverons, je suppose, dans le catalogue de nos félicités, à la rédaction duquel vous me conviez aujourd'hui. Donc, nous montons d'un cran, et nous voilà en route vers l'île des plaisirs spirituels... Je veux bien, moi !... Le sujet ne manque pas d'intérêt !... Intérêt un peu restreint, par exemple !...

Moi. — ...Comment cela, restreint ?...

Lui. — Il n'intéresse qu'une faible partie du genre humain, les intellectuels, les fins connaisseurs et experts des choses de l'esprit...

Je vous le disais bien ! Pas abordable pour tous, pour la masse du peuple, votre île des délicats et réservés plaisirs de l'esprit !

Moi. — Qui vous parle des *plaisirs de l'esprit ?*

Lui. — Plaisirs spirituels, dites-vous... C'est de ceux-là qu'il s'agit, je suppose ?...

Moi. — ...Pas du tout !... Faute de mieux, l'épithète s'impose, et je suis le premier à le regretter, car elle est fortement équivoque. En réalité, plaisirs spirituels ne sont pas plaisirs de l'esprit. Dans ce terme vague *plaisirs spirituels* on entend vulgairement beaucoup de satisfactions, d'éléments donc de vie heureuse, de désirs comblés, où l'esprit n'a rien à voir.

Lui. — Langue mal faite, alors ?

Moi. — J'en conviens, très mal faite !

Lui. — Peu importe, après tout, pourvu qu'on s'entende !

Moi. — A force de distinguer et de définir, on arrive à s'entendre ; mais les équivoques sont, malgré tout, regrettables, et sources d'erreur pour les simples, qui ne se donnent guère la peine de percer l'écorce des mots, de pénétrer jusqu'à l'idée. Ainsi, l'on dira couramment que la satisfaction du devoir accompli, de la conscience mise en paix, de la vertu pratiquée, de l'aumône versée dans le sein des pauvres, etc., sont des plaisirs spirituels.

Lui. — C'est vrai !

Moi. — Et pourtant, si l'on y regarde de plus près, si l'on réserve au mot « esprit » le sens propre qui lui convient, — intelligence, faculté de jugement, de raisonnement, — il est tout clair que ces différentes sortes de plaisirs ne germent pas sur le terrain de la connaissance intellectuelle.

Lui. — Au fond, il n'y a pas grand mal à cela ! Qu'importent les mots, après tout, si l'on distingue bien les deux genres : plaisirs spirituels de l'homme et plaisirs sensuels de la bête ?

Moi. — Pas grand mal à cette confusion ?... Avec des gens comme vous, qui savent, à l'occasion, suivre un bon raisonnement, sans doute ! Mais l'équivoque est toujours un désordre, qu'il faut, à un moment ou à un autre, payer de la chute regrettable dans une erreur. Peut-être me comprendrez-vous mieux tout à l'heure...

Lui. — Je m'étonne que les philosophes, gens si habiles à couper une idée en quatre, et à en étiqueter si soigneusement les morceaux, aient pris sans protester leur parti de cette équivoque de langage.

Moi. — Vous vous étonnez à tort. Ils ont protesté, ils protestent toujours...

Lui. — ...Ce qui ne les empêche pas de parler comme tout le monde...

Moi. — ...Mais non !... Ils ne parlent pas comme tout le monde !... Si je n'avais craint de vous surprendre trop tôt et de vous paraître philosopher trop, — ce que vous n'aimez guère, — je vous aurais dit tout de suite que, pour eux, les plaisirs supérieurs de l'homme sont des plaisirs *immatériels,* par opposition à ceux de la bête qu'ils appellent *matériels.*

Lui. — Spirituel, immatériel, c'est la même chose.

Moi. — Pas tout à fait !... Il y a plusieurs différences que je pourrais vous faire toucher du doigt : elles sont inutiles à notre sujet ; je les laisse pour vous signaler seulement celle-ci : l'esprit et le cœur, ou, en termes plus classiques, l'intelligence et la volonté, sont choses très différentes. On doit dire de ces deux maîtresses facultés de l'homme qu'elles sont immatérielles, en elles-mêmes indépendantes de la matière, et cependant les opérations du cœur ne sont pas plus spirituelles (opérations de l'esprit) que les opérations de l'intelligence ne sont volontaires (opérations de la volonté).

Lui. — La pointe de distinction est un peu fine...

Moi. — Je vous accorde bien volontiers que ce n'est pas là une affaire à grosses conséquences. Après tout, l'important est que l'on tienne ferme à la caractéristique immatérielle transcendante des opérations supérieures de l'être humain. Tout péril de confusion matérialiste entre l'homme et la bête étant écarté, ce n'est plus qu'une question de détail à régler entre gens qui, comme vous et moi, ont une doctrine solide sur ce point-là.

Lui. — Mais alors pourquoi ce préambule, entre nous deux ?

Moi. — J'allais vous le dire. Je n'aurais pas insisté sur l'abus possible de ce qualificatif « spirituel » appliqué indistinctement à toutes nos opérations immatérielles, si je n'avais voulu précisément vous préparer la surprise que voici : je vais vous apprendre qu'il n'y a pas de plaisirs spirituels !... Cela n'existe pas !... Bonne raison, n'est-ce pas ? pour qu'il n'en soit pas parlé, au moins sans précautions et réserves, entre gens soucieux d'exactitude aussi bien dans la pensée que dans les mots !

Lui. — Que voulez-vous dire ? Est-ce que je vous entends bien ?... Pas de plaisirs spirituels dans l'homme ? ?

Moi. — C'est tout à fait cela que j'ai dit.

Lui. — Tous matériels, alors ?... Comme dans la bête ?..

Moi. — Point du tout !... mais immatériels... ce qui sauve la situation...

Lui. — Je n'y suis plus !

Moi. — Vous y êtes, très bien... Rappelez-vous ce que nous disions, à l'instant même, de l'immatérialité des opérations supérieures de

l'homme... et avouez que vous venez de piquer tête baissée dans un abominable illogisme en concluant : pas spirituel, donc matériel.

Lui. — Tout le monde parlerait comme moi.

Moi. — Oui, dans le langage vulgaire ; mais dans la langue philosophique précise dont je vous ai nettement défini les termes...

Lui. — ...Je ne suis pas tenu de connaître cette langue-là comme vous.

Moi. — Soit ! Laissons-la, et n'en parlons plus... Mais entendons-nous bien au moins par convention de langage ordinaire. Le mot *spirituel,* dérivé de *spiritus,* voulez-vous, provisoirement, que nous le réservions à l'ordre de l'intelligence, de *l'esprit* considéré à part comme faculté distincte de la volonté ? Est-ce convenu ? Spirituel : ce qui appartient à l'ordre de la connaissance intellectuelle ?

Lui. — Ça m'est égal !

Moi. — Eh bien ! Ecoutez maintenant, et suivez-moi de près. Tout plaisir est, par définition expérimentale que personne ne conteste, un appétit, un désir satisfait, une jouissance déterminée par la possession profonde du bien, d'un certain bien « réjouissant, » entré en contact avec la faculté de jouir.

Lui. — C'est très clair !... jusqu'à présent !

Moi. — Merci !... Est-il clair aussi que *connaître* et *jouir* sont choses très différentes ?

Lui. — Clair encore... en gros !... Combien de gens connaissent énormément de choses et ne jouissent d'à peu près rien !... Combien d'autres, par contre, ont des jouissances à jet continu, avec des connaissances bornées, à peu près nulles !

Moi. — Observation d'expérience assez juste, sur laquelle toutefois il y aura lieu peut-être de faire plus tard quelques réserves. Mais passons... Pas de digression inopportune... *Connaître* et *jouir*...

Lui. — ... C'est entendu !... Deux actes totalement disparates, irréductibles...

Moi. — ...qui, donc, procèdent, dans le sujet où ils se rencontrent, de facultés différentes. Peu importent les nuances de langage, ici encore. Les philosophes sont d'accord avec le vulgaire bon sens pour admettre cette dualité de principes prochains d'opérations si diverses dans tout être qui a cette double supériorité sur les minéraux et les plantes, de connaître et de jouir.

Lui. — Déjà dit, à propos de la connaissance et de l'appétit dans la bête... Vous souvenez-vous ?

Moi. — Point de mal à se répéter là-dessus, au contraire !... Oui, il y a faculté de connaître et faculté de jouir dans la bête...

Lui. — ... Faculté de connaître et faculté de jouir dans l'homme aussi, évidemment !

Moi. — Parfaitement ! Il le faut bien, et rien n'est plus expérimental. La faculté de connaître chez nous s'appelle *esprit,* et *cœur* la faculté de jouir, ou, en termes plus classiques et plus précis encore : intelligence et volonté.

Lui. — Tout cela est banal !

Moi. — Banale, donc, aussi la conclusion que voici : l'œuvre de connaissance est réservée à l'esprit, l'œuvre de jouissance est réservée à la volonté. Par où vous pouvez voir maintenant que, s'il est très exact de parler des plaisirs « volontaires », des jouissances « cordiales », il n'est pas correct d'accoler l'épithète « spirituel » au mot plaisir qui appartient en propre au seul domaine de la volonté, du cœur. Il n'y a donc pas, il ne peut pas y avoir de « plaisirs spirituels ».

Lui. — Je ne me rends pas encore !... Que faites-vous donc des « plaisirs de l'esprit » dont tout le monde parle et que tout le monde entend bien, si vous ne voulez pas qu'on les appelle plaisirs spirituels ?

Moi. — N'en déplaise à tout le monde, plaisirs de l'esprit ne sont point plaisirs spirituels.

Lui. — Par exemple !...

Moi. — Mais non !... Plaisirs de l'esprit cela veut dire, dans la pensée vulgaire et l'expérience psychologique qui s'y rapporte, cela veut dire plaisirs dont l'*origine,* le point de départ, la condition préalable *sine qua non* est dans la connaissance de l'esprit ; cela veut dire plaisirs connus, jugés, appréciés théoriquement d'abord dans la pure connaissance de l'esprit, et *montrés* à la volonté, laquelle ensuite s'en empare, s'en repaît, s'en nourrit et profondément y sature toutes ses énergies appétitives pour en jouir, quand enfin elle les possède.

Lui. — Tout cela revient à peu près au même.

Moi. — Ah ! voyons !... Soyons de bonne foi, je vous prie !... Direz-vous que la dégustation d'un bon vin est un plaisir optique, auditif, manuel, parce que vos yeux, vos oreilles et vos mains auront tout d'abord concouru à vous le procurer ? Plaisir du goût, oui, et c'est tout, parce que là est le sujet profond de jouissance, l'appétit satisfait, et non pas dans les éléments préalables de connaissance qui l'auront préparé.

Lui. — J'admets très bien cela !... Qu'en voulez-vous conclure ?

Moi. — Ceci : que si les plaisirs supérieurs de l'être humain, ses plaisirs immatériels, ont leur origine et comme leur première source objective dans la connaissance de l'esprit, c'est cependant la volonté, et non point l'intelligence, qui est le lieu propre de leur... comment dirais-je bien ?... de leur dégustation...

Lui. — ...Le mot est bien trouvé, pittoresque à point.

Moi. — C'est toujours la même très uniforme doctrine : nous avons dans la sphère

immatérielle de notre personne deux facultés, l'une de connaissance, l'autre de jouissance, faculté *perceptive* et faculté *appétitive,* tout comme dans l'ordre inférieur et purement animal de notre sensibilité.

Lui. — Je me rappelle fort bien que vous m'avez déjà dit tout ceci. Nous piétinons sur place.

Moi. — Voici maintenant où nous allons faire un pas en avant... qui sera peut-être pour vous un pas en arrière !... C'est à la volonté, faculté appétitive, qu'est réservée la jouissance du plaisir, l'amour et la « dégustation » du bien, de ce que l'intelligence lui présente, sous forme spéculative de connaissance et de jugement, comme bon, utile au bien-être de l'individu. Et alors ces voluptés supérieures qu'on appelle plaisirs de l'esprit...

Lui. — ...Ne sont pas plaisirs spirituels, mais plaisirs volontaires, affectifs, appétitifs !... C'est là que vous vouliez en venir...

Moi. — Oui.

Lui. — Vous n'êtes pas difficile, si vous êtes satisfait de si peu. Très volontiers je fais le pas en arrière, qui vous tient tant à cœur. Ne disons plus plaisirs spirituels, puisque le mot vous chagrine. Au fond, simple affaire de langage sur un point de détail. Je vous avoue que je suis un peu étonné de l'importance que vous semblez lui accorder.

Moi. — Votre étonnement cessera quand je vous aurai dit — et c'est sur quoi je voulais surtout attirer votre attention — que si chez nous l'intelligence n'est pas la faculté jouisseuse, amoureuse, béatifiante, elle en est cependant la pourvoyeuse et la régulatrice.

Lui. — Deux idées un peu nouvelles, sous cette forme précise...

Moi. — ...à laquelle il faut tenir par respect pour la vérité...

Lui. — ...Pourvoyeuse et régulatrice ?... Je devine un peu... Mais ceci ne va-t-il pas nous mener trop loin ?

Moi. — *Pourvoyeuse,* puisque : *Ignoti nulla cupido,* nous sommes dans l'impuissance absolue d'aimer ce que nous ne connaissons pas à l'avance, ce qui ne nous est pas tout d'abord présenté par le jugement de l'esprit comme bon, comme aimable, comme terme de désir et de jouissance dans sa possession.

Régulatrice, puisque le choix à faire entre les plaisirs est une affaire de jugement, de comparaison, de raisonnement enfin, qui appartient à l'esprit et non point à la volonté.

Lui. — C'est donc pour cela que l'on dit de l'amour qu'il est aveugle ?

Moi. — Il y a manière d'entendre cet axiome de bon sens populaire. Mais, vous avez raison ! Au fond, il est vrai. Vouloir n'est pas connaître ; aimer n'est pas voir. La volonté, donc, prise à part, est un mouvement purement appétitif, et aveugle par lui-même ; la lumière dont resplendit l'objet de ses convoitises vient d'ailleurs, d'une projection lumineuse de l'intelligence.

Lui. — Jamais je n'avais aperçu aussi nettement la distinction et le rapport des deux facultés.

Moi. — C'est tout justement pour la mieux préciser que j'ai tant insisté sur l'emploi exact des mots.

Lui. — C'est vrai pourtant, à y regarder de près, qu'il n'y a pas de plaisirs de l'esprit !...

Moi. — ...dans l'esprit... attention !... dans l'esprit...

Lui. — ...puisque tout plaisir est dans la faculté appétitive qui prend chez nous le nom de volonté... Et alors « plaisirs spirituels » est mal dit. Je vois maintenant l'équivoque.

Moi. — Parfait ! Mais n'exagérons rien, je vous prie. L'équivoque étant dissipée, et tout danger d'erreur écarté entre nous deux désormais pour ce qui nous reste à dire, j'accorde volontiers, à mon tour, que cette expression « plaisirs spirituels », universellement usitée, n'est pas pour autant à exclure du langage courant populaire, d'où nous aurions d'ailleurs quelque peine à l'expulser. Elle présente un sens qui peut être faux, si l'on veut y voir l'identification de l'intelligence et de la volonté, et mêler l'ordre de la connaissance avec celui de l'amour et du plaisir. Mais, d'autre part, elle offre aussi une signification très juste si, comme c'est plutôt l'idée commune, par plaisirs spirituels on entend plaisirs d'*origine spirituelle,* de *nature spirituelle,* c'est-à-dire, en réalité, plaisirs immatériels par opposition aux plaisirs de la sensibilité qui, eux, sont plaisirs de tout point matériels, rigoureusement rivés, dans tout leur processus, origine et sujet, à la matière.

Lui. — Je savais bien tout de même que le mot ne sonnait pas aussi faux que vous aviez l'air de le croire.

Moi. — Là où il sonne faux, il sonne très faux, vous l'avez bien vu vous-même. Là où il sonne juste...

Lui. — ...Il sonne très juste, et mon avis est qu'il faut le garder...

Moi. — ...C'est aussi le mien. Il est populaire, très suggestif, et en définitive pratiquement moins sujet à équivoque périlleuse que je ne l'ai dit pour les besoins de notre explication, un peu plus exigeante de précision, entre vous et moi. Nous aurons plus tard à revenir sur ce point-là, et vous verrez que j'ai eu raison de purger le terrain d'une difficulté qui pouvait, dans votre esprit, obscurcir la très nécessaire distinction des caractéristiques propres de nos deux facultés supérieures immatérielles : l'intelligence et la volonté, ou, comme on dit, l'esprit et le cœur. Je suis à l'aise maintenant pour mettre en

sa pleine et belle lumière la vie heureuse...

Lui. — ...On l'avait un peu oubliée...

Moi. — ...Mais non ! Pour ma part je ne pense qu'à cela, puisque tel est le sujet principal, l'unique sujet de nos entretiens. En fait de manuels, d'enseignements et de pédagogie éducatrice générale, j'ai entrepris de démontrer, clair comme le jour, que la neutralité laïque prépare le malheur, la vie malheureuse du peuple, alors que nous avons, nous, et nous seuls, le secret de la vie heureuse, les moyens efficaces aussi d'assurer largement le bonheur de l'humanité !

Lui. — Quand vous aurez démontré cela...

Moi. — ...La face de la terre ne sera pas changée pour si peu...

Lui. — ...Non ! mais je m'engage à communiquer votre démonstration à d'autres... Ce sera toujours autant de gagné...

Moi. — ...Et le gain vaut la peine de le chercher !... Parlons donc un peu, maintenant, des plaisirs intellectuels, ou spirituels, comme il vous plaira. Vous ne mettez pas en doute leur existence, ni leur supériorité béatifiante par rapport aux autres ?

Lui. — Mettre en doute leur existence ? Non ! Il est trop de livres qui en parlent et trop de gens qui les goûtent ! Mais, hélas ! je vous l'ai déjà fait remarquer, ce sont là plaisirs d'intellectuels, réservés à une élite d'éducation supérieure plus soignée, inaccessibles à la masse populaire.

Moi. — Erreur absolue !... Et pourquoi cela, je vous prie ? Que signifie cette tirade bizarre ? A mon tour de ne pas comprendre.

Lui. — Les plaisirs de l'esprit...

Moi. — ...Encore !... Je vous y prends.... Ne retombons pas dans l'ornière... Il n'y a pas de plaisirs de l'esprit dans l'esprit... Dites « plaisirs spirituels », je veux bien, ou, ce qui serait mieux, tout simplement plaisirs du cœur, puisque tous plaisirs immatériels sont, par définition de sujet, plaisirs du cœur.

Lui. — Il est bien certain cependant que les gens à l'esprit cultivé...

Moi. — ...peuvent être, absolument parlant, plus heureux, oui... *sont* en fait plus heureux que les ignorants, non !

Lui. — Ils ont pourtant à leur disposition une source de jouissances qui manque aux autres.

Moi. — Une source de jouissances où à côté de la pure perception spéculative du vrai ils *pourraient* puiser aussi la connaissance du bien, oui !... Mais c'est là une tout autre affaire, qu'ils négligent, pour peu qu'ils soient moralement mal disposés, et alors ils sont savants, mais malheureux !

Lui. — Toute *vérité* n'est donc pas bonne à nourrir l'appétit de vie heureuse ?

Moi. — Non ! Le *bien* seul est aliment de bonheur, et seules sont, par conséquent, pourvoyeuses de vie heureuse les vérités dites pratiques où l'intelligence aperçoit le vrai *bien,* les vraies caractéristiques qui font qu'une chose nous *convient* comme pouvant augmenter la somme de notre bien-être, nous est *bonne* en un mot.

Lui. — Il est sûr qu'il n'y a rien d'aimable dans le théorème de Varignon ou la formule du binôme de Newton ! Ce sont là vérités sans attrait pour l'appétit.

Moi. — Vérités pures, abstraites, spéculatives, théoriques encore si vous voulez ! Le vrai, le beau et le bien sont objets de connaissance, et perçus tout d'abord par l'esprit. En langage moins technique, cela veut dire très simplement que dans une chose l'intelligence peut apercevoir tantôt son caractère fondamental de *vérité* pure abstraite, tantôt la *beauté* de sa forme par où elle nous plaît dans sa connaissance même, et tantôt enfin sa concordance pratique avec nos besoins, nos appétits, par où elle nous apparaît comme dégustable, désirable, *bonne*. Au fond, c'est toujours le vrai qui est la raison profonde et essentiellement constitutive de l'opération de l'esprit, le beau et le bien ne tombant sous sa perception qu'en tant qu'ils sont vrai beau et vrai bien.

Lui. — On ne voit plus alors comment le bien est, ainsi qu'on le dit communément, l'objet propre spécifique de la volonté.

Moi. — Mais si ! L'être-bon, le bien, a pour ainsi dire deux faces : l'une, son entité, sa réalité, donc sa substantielle *vérité,* par où il regarde l'intelligence, je dirais mieux par où l'intelligence le regarde ; et l'autre, son *appétibilité,* par où il exerce sa séduction pratique sur notre appétit volitif. L'intelligence, simple plaque photographique, constate, comme vraie, l'appétibilité là où elle existe... Sur quoi la volonté, qui n'en demande pas davantage, se met en mouvement pour courir après.

Lui. — C'est curieux ! Je n'avais pas pensé à tout cela !

Moi. — Or, pour que la volonté se décide à marcher, il faut des conditions préparatoires, qui peuvent manquer chez les grands savants à esprit très cultivé. Il faut d'abord, du côté de l'intelligence, l'étude des vérités morales pratiques, la recherche et l'appréciation saine du *bien*...

Lui. — ...De quoi, en effet, nos intellectuels ne se mettent guère en peine !...

Moi. — ...et du côté de la volonté il faut aussi bien des choses, que vous me permettrez d'indiquer d'un mot, en attendant qu'on y revienne, s'il y a lieu : il faut ce que l'Ecriture appelle la *bona voluntas* à laquelle a été promise la paix sur la terre ; il faut un certain ensemble de dispositions subjectives qui la mettent, si j'ose dire, sous pression au moment de partir à la conquête du bien que l'intelli-

gence lui aura montré ; et dans cet ensemble de dispositions subjectives nous logerons provisoirement, si vous le voulez bien, tous les éléments naturels et surnaturels d'une bonne éducation normale de notre faculté appétitive.

Lui. — Et voilà pas mal de choses dont les grands intellectuels n'ont guère souci.

Moi. — C'est tout justement ce que je tenais à vous faire remarquer. La vie heureuse n'est pas dans l'œuvre d'intelligence pure à l'état isolé ; elle est dans l'œuvre de volonté...

Lui. — ...Laquelle, si je vous ai bien compris, ne dépend pas pratiquement de l'œuvre abstraite d'intelligence pure, de la science théorique, mais de l'œuvre pratique d'intelligence portant sur la recherche et la connaissance de ce qui est bon, aimable, désirable, réjouissant, et, d'un mot, béatifiant.

Moi. — Parfait !... Ce sera mieux encore si vous voulez avec moi faire un pas de plus, et conclure que la mesure de science n'est pas la mesure pratique de vie heureuse pour l'homme ici-bas...

Lui. — ...Qu'on peut être un très grand savant théoricien de la vérité pure abstraite, et un très malheureux homme, aux antipodes du bonheur pour soi-même...

Moi. — ...Et pour les autres, qu'on entraîne dans cette voie de sécheresse mathématique où fatalement l'on est amené à lâcher la proie des vraies jouissances pratiques de la vie pour l'ombre d'un idéal creux où l'appétit du bonheur n'a rien à prendre.

Lui. — Très bien ! Soit !... Mais dites donc, avec une pareille doctrine, — qui me paraît juste pourtant, — n'allons-nous point aboutir à une sottise ?

Moi. — J'espère bien que non !... Laquelle ?...

Lui. — Si la science ne fait pas le bonheur, n'y a-t-il pas à craindre la conclusion fâcheuse, absurde : donc, moins on est savant, plus on est heureux ?...

Moi. — ...Dans votre logique un peu boiteuse, peut-être !... dans la mienne, jamais !... Je n'ai pas dit que *la* science fût l'ennemie du bonheur. Elle en peut même être, chez les *bons* esprits, un très précieux auxiliaire. Je n'ai pas mis d'opposition entre ces deux termes *connaître* et *jouir*. Je n'ai même pas dit que ce fût un mal d'avoir des connaissances qui se trouvent stériles en fruits de vie heureuse, celles-là même pouvant être un élément de perfection humaine, en tant qu'ornements naturels, très légitimes et souhaitables, de l'esprit. Je n'ai pas dit, enfin, et je ne pense pas, Dieu m'en garde ! que, pris en bloc, les grands savants sont chose inutile au bonheur de l'humanité...

Lui. — Sans doute ! Mais tout cela paraît bien un peu sortir de vos principes...

Moi. — Pas le moins du monde ! J'ai dit simplement ceci : c'est qu'il est, dans le domaine de l'esprit, des connaissances de deux ordres : les unes, vérités abstraites et théories pures, étrangères à la notion du bien, sont sans répercussion pratique sur la vie heureuse de l'homme, parce que incapables de mettre en branle les émotivités jouisseuses de son appétit volontaire, qui, lui, n'est accessible qu'aux sollicitations du bien, du bon, de l'aimable ; les autres, au contraire, ont cette répercussion béatifiante chez nous, en raison de la contribution pratique qu'elles apportent, sous forme de biens désirables, à l'alimentation de notre bonheur. D'où vous pouvez conclure, encore une fois, que la science qui s'en tient à la première catégorie de connaissances, quoi qu'on en pense, et quelle que soit sa valeur propre, est nulle pour la vie heureuse, laquelle donc n'est subordonnée et proportionnée qu'à la science du second ordre, de l'ordre pratique du bien. La perfection, c'est d'être savant des deux manières à la fois.

Lui. — Très bien !... Enfin !...

Moi. — Mais je ne cesse de vous répéter cela ! Oui, la perfection c'est d'avoir l'esprit cultivé, comme vous dites, des deux manières, dans les deux ordres, du *vrai* et du *bien*...

Lui. — ...Et l'imperfection ?...

Moi. — ...C'est d'avoir l'une sans l'autre, et j'ajoute qu'il y a pour l'homme bien plus gros malheur — je dis malheur, opposé à vie heureuse — à se passer de l'une que de l'autre !

Lui. — Naturellement, défaut pour défaut, c'est le défaut de science théorique qui vous paraît le moins regrettable ?...

Moi. — ...Et à vous, s'il vous plaît ?...

Lui. — Moi j'aimerais bien ne pas laisser dire que la vie humaine se trouve mieux de l'ignorance que de la science...

Moi. — ...Pardon ! Vous sophistiquez abominablement. Il ne s'agit pas du tout de comparer ces deux termes *science* et *ignorance*, mais ceux-ci : science théorique et science pratique, ou, si vous tenez à laisser au mot science une signification réservée, c'est donc entre ces deux maux, ces deux tares fâcheuses, qu'il faut établir notre comparaison : défaut de connaissances théoriques, et défaut de connaissances pratiques, ou bien encore, suis-je assez généreux ? entre ceux-ci : *défaut de connaissances du vrai* et *défaut de connaissances du bien*. Ne parlons plus, je vous prie, d'ignorance. Je la tiens, comme vous, pour la pire ennemie du bien-être humain.

Lui. — La phrase a une belle sonorité... Mais je crains qu'elle ne traduise pas très exactement votre pensée.

Moi. — Mais si, très exactement !

Lui. — Tenez ! Aux deux connaissances, suffisamment distinguées et précisées, opposons les deux ignorances correspondantes.

Moi. — Eh bien ?...

Lui. — Eh bien ! c'est la seconde, « l'ignorance-pratique, » qui vous déplaît, que vous condamnez dans votre formule ronflante. Quant à la première, « l'ignorance-théorique », avouez que vous ne la voyez pas d'un aussi mauvais œil !

Moi. — Je les réprouve toutes les deux, parce que toutes les deux sont, chacune à sa façon, obstacles à la perfection et dignité intégrale de la vie humaine. Ce qui ne m'enlève pas le droit de dire qu'elles lui sont inégalement dommageables, puisqu'avec l'une, la première seule, l'on peut vivre et vivre bien, tandis que l'autre c'est pour nous le malheur, la mort.

Lui. — Voilà !...

Moi. — Oui, voilà !... et je suppose bien que vous n'aurez pas un mot à objecter si j'ajoute qu'il n'est pas permis d'appeler ignorants ceux qui ne savent pas un mot de la science théorique supérieure des idées spéculatives, et qui ont, malgré cela, l'esprit très *cultivé* de toutes les connaissances qui se rapportent pratiquement au bien, à ses principes et à ses règles, à ses réalisations et à ses jouissances.

Lui. — Ce sont des ignorants partiels, tout de même !

Moi. — Oui, mais pas des ignorants tout court, comme vous le supposez dans le sophisme où vous me faisiez conclure que l'ignorance, en gros, sans distinction, vaut mieux que la science.

Lui. — Les hommes de haute culture intellectuelle qui ne souffrent pas, eux, de l'ignorance théorique, sont pourtant de *grands penseurs*...

Moi. — Possible !... mais de bien *petits hommes*, si, avec cela, ils ignorent les premiers éléments de l'art de vivre heureux !

Lui. — Ils font honneur à l'humanité...

Moi. — ...Ils la dégradent et la perdent en la menant à son malheur futur dans l'éternité, après avoir déjà fait temporellement son malheur ici-bas !

Lui. — Ce sont là considérations de morale...

Moi. — ...Et les premières qui dominent toute la vie pratique de l'homme...

Lui. — ...A un certain point de vue...

Moi. — ...A tout point de vue, absolument, s'il vous plaît !

Lui. — Tout le reste est inutile, alors ?

Moi. — Tout ce qui ne mène pas l'homme 1° à la vie heureuse sur la terre et par là 2° à la future béatitude de l'éternité... est inutile, oui !... D'accord !...

Lui. — Mais la perfection idéale du type humain, n'est-ce donc point la culture toujours plus intensive et transcendante de sa faculté maîtresse, de son esprit ?...

Moi. — Il n'y a pas de faculté maîtresse dans cet ordre-là, ou plutôt il y en a deux, qui sont, chacune sur sa ligne et dans son ordre, maîtresses souveraines. La perfection du type humain exige que l'une ne soit pas sacrifiée à l'autre. C'est un crime de lèse-nature, de lèse-Providence...

Lui. — L'intelligence cependant...

Moi. — ...a ses supériorités propres... c'est clair... mais la volonté aussi !... La perfection intégrale exige simultanément le respect et l'harmonie des deux. Quant à la supériorité de l'intelligence...

Lui. — ...Elle est incontestable !...

Moi. — ...J'aurais beaucoup à vous en dire... Il suffira simplement de vous faire observer que cette supériorité n'est relative que par rapport à la connaissance de la bête, et non point du tout par rapport à notre volonté qui, encore une fois, n'a aucun point de comparaison possible avec l'intelligence ; qui a, elle aussi, et de façon absolue, ses supériorités, avec lesquelles celles de l'esprit n'ont rien à voir.

Lui. — J'avais toujours entendu dire que l'intelligence était une faculté supérieure à la volonté !

Moi. — Manière de parler équivoque... En un certain sens, oui, puisque la connaissance est le point de départ, la condition *sine qua non* des opérations de l'amour, qui, lui, est aveugle ; elle fonctionne donc la première, elle est, avons-nous dit, pourvoyeuse et régulatrice de l'autre...

Lui. — ...Alors ? ?...

Moi. — ...Alors ?... Tout cela n'empêche point que la volonté, malgré les services qu'elle demande à sa voisine, soit la faculté maîtresse de l'action, de l'amour, de la vie heureuse, et, s'il est vrai que la perfection de la vie ne consiste pas seulement dans la pensée, mais aussi, et surtout, dans l'action, dans l'amour, dans la quiétude de la jouissance goûtée, c'est donc à la volonté qu'il faudrait plutôt donner la palme dans le concours, si pareil concours était admissible.

Lui. — Ce serait en tout cas du nouveau !

Moi. — Ce serait du vieux, au contraire, du très vieux, remis à neuf chez certains philosophes de nos jours. Beaucoup de scolastiques, et parmi eux le plus célèbre de cette école, Scot, ont voulu établir le parallèle en question et ils ont conclu en faveur de la volonté.

Lui. — Je serais curieux de connaître leurs arguments.

Moi. — Vous ne les connaîtrez pas, par mon fait du moins. Allez-y voir, si le cœur vous en dit ! Il y a des masses de pages in-folios imprimées là-dessus ! Permettez que j'évite cette digression dont nous n'avons aucun besoin. Si j'ai fait allusion à la thé-

rie philosophique, très orthodoxe, tout à fait scolastique et catholique, qui, contrairement à ce que vous paraissiez tenir pour une sorte de certitude absolue de sens commun, conclut à la supériorité relative de la volonté, faculté d'amour, sur l'intelligence, faculté de perception, c'était simplement pour relever à vos yeux le rôle, trop modeste et de moindre importance, que vous paraissiez attribuer à la volonté dans le tableau que vous imaginiez de la perfection idéale du type humain.

LUI. — C'est égal ! La question était intéressante...

MOI. — Vous y tenez ?... Allons-y, en deux mots... après quoi sans doute vous serez édifié suffisamment et ne regretterez plus le voyage manqué à travers le maquis de la philosophie scotiste.

LUI. — Oh ! Je n'insiste pas autrement...

MOI. — Dites-moi ? C'est bien de la vie heureuse qu'il s'agit entre nous ?

LUI. — Oui ! Et vous m'avez promis de montrer comment les manuels laïques trompaient le peuple en lui préparant une fausse « vie heureuse », comment, au contraire, votre enseignement à vous contenait tout le secret du bonheur, du vrai, du plein, du seul bonheur !

MOI. — Et c'est bien, en effet, le but que je poursuis sans relâche, quoique j'aie parfois l'air de m'en écarter. Voici donc une question à laquelle vous serez en état de répondre sans hésitation, après tout ce que nous avons dit déjà : La vie heureuse, est-ce affaire de connaissance ou de jouissance ?

LUI. — De jouissance !... *Patet !...*

MOI. — Est-ce affaire d'intelligence ou de volonté ?

LUI. — Au fond, en dernière analyse, affaire de volonté !... Non moins *patet !...*

MOI. — Dans notre présent problème, quelle est, des deux facultés, celle qui est, au fond, comme vous dites fort bien, et en dernière analyse, la plus intéressée et même, à proprement parler, la seule intéressée ?

LUI. — Dame !... La volonté, évidemment,... sans préjudice du concours préparatoire des autres...

MOI. — ...Sans préjudice du concours préparatoire des autres... C'est très bien dit encore !... Entendu !... S'il en est ainsi, que venez-vous me parler des grands hommes savants, de leurs supériorités intellectuelles théoriques ?... Qu'est-ce que tout cela peut faire à la vie heureuse pratique de la volonté ?

LUI. — Pas grand'chose !... Hélas !...

MOI. — Rien du tout, si tout cela reste dans les nuages scientifiques de la spéculation abstraite de l'esprit idéalement cultivé !...

LUI. — Et après ?...

MOI. — ...Après ?... Il y a ceci, que vos grands hommes en science sont de bien petits maîtres en fait de vie heureuse à donner au peuple ! Il y a ceci encore que, quoi qu'on en pense au point de vue métaphysique d'une comparaison que je tiens pour impossible, ici c'est la volonté qui est en jeu ; et donc que la plus parfaite haute science spéculative est chose indifférente, nulle, si elle ne lui procure aucune parcelle de vie heureuse. Le moindre grain de mil de connaissance pratique du bien, d'un bien à aimer et à déguster, ferait mieux son affaire !...

LUI. — Ce grain de mil, que demande le peuple...

MOI. — ...Que tout homme a, de par la nature et la foi, plein droit légitime de demander...

LUI. — Où le trouver ?

MOI. — C'est ce que nous allons chercher maintenant.

LUI. — En route, donc, pour l'île des plaisirs !

(A suivre).

L' « AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Pour la Communion fréquente et quotidienne, par le P. Dudon. In-12 de XIII-296 p., 3 f. — **Le Sacré-Cœur et le Sacerdoce.** In-12 de XXVII-267 p., 1 f. 75. — Paris, Beauchesne.

La Bonté, par J. Vernhes, ancien professeur de morale au Grand Séminaire de Bordeaux. — In-12 de 211 p., 2 f. — Paris, Téqui.

LOUIS DU PONT. **Meditationes de præcipuis fidei nostræ mysteriis.** Nouvelle édition par le P. Lehmkuhl. 6 vol. in-12 de CCVIII-2582 p., 27 f. 30. — Fribourg, Herder.

Premier et Deuxième Congrès diocésains de Lyon. *Comptes rendus.* — 2 vol. in-8 de 366 et 468 p., à 2 f. 50 et 3 f. 50. — Lyon, Vitte.

I. — Le P. Dudon réédite un opuscule sur la Communion quotidienne, publié par un des premiers disciples de saint Ignace, le P. Christophe de Madrid, en 1555, réimprimé avec retouches en 1557 (puis de nouveau en 1560, 1563. 1572, 1577, etc.). Il montre par là que la tradition de la Compagnie de Jésus, dès l'origine, a été en faveur de la Communion fréquente et quotidienne telle que la pratique en est demandée par le Décret du 20 décembre 1905. Nos grandes Congrégations religieuses ont pu établir, elles aussi, qu'elles n'ont pas manqué de théologiens qui n'exigeaient pas, pour la Communion quotidienne, de dispositions autres que celles qui sont fixées par le Décret de 1905. Et nous de notre côté, à l'*Ami du Clergé*, il y avait longtemps, quand parut le Décret de 1905, que certains nous trouvaient trop larges sur ce point : nous rappellerons les articles publiés ici en 1897 et 1898 (réunis ensuite en volume par Mgr Curé, et accompagnés d'une polémique nécessaire contre une revue eucharistique allemande

rigoriste), et surtout le travail donné par notre cher Mgr Perriot en 1893, p. 376-380 : Mgr Perriot, à la base de son exposé, rappelle le principe théologique « immuable », que « l'unique disposition rigoureusement exigée pour communier dignement, c'est l'exemption actuelle de tout péché mortel, la volonté actuelle de renoncer à tout péché mortel et aux occasions volontaires et prochaines de péché mortel » ; puis, abordant la difficulté créée par l'opposition qui semble exister entre ce principe et les règles tracées par les théologiens pour la Communion fréquente, il la résout en jugeant que les dispositions requises par les théologiens ne sont que des dispositions de *convenance*, qui, dès lors, 1° souffrent des exceptions (tandis que le principe absolu qui exige l'état de grâce n'en admet pas) et 2°, même dans les cas où aucune excuse valable ne légitimerait une exception, ne sauraient créer une obligation grave, mais tout au plus une obligation légère : — « Donc, — et qu'on le retienne bien, — une seule disposition *essentielle* est rigoureusement obligatoire pour la sainte Communion. Les autres dispositions requises pour la Communion fréquente ou quotidienne ne peuvent être que des dispositions de convenance qui, comme telles, *peuvent* revêtir un certain caractère d'obligation légère, mais jamais grave. » — Comme on sent que ce caractère d'obligation légère *possible* n'était, dès cette date de 1893, et n'a jamais été, dans la pensée de Mgr P., qu'une concession faite presque à regret à un enseignement alors très répandu ! L'essentiel restait l'état de grâce ; et les dispositions requises en outre par les théologiens ne devaient pas, à ses yeux, s'étendre, en pratique, au-delà de l' « intention droite » dont l'obligation a été ensuite formulée de façon précise par le Décret du 20 décembre 1905.

Mais la publication du P. Dudon n'est pas seulement un excellent document apologétique de la doctrine traditionnelle de la Compagnie de Jésus. Elle constitue surtout un fort bon et tout persuasif traité de la Communion fréquente et quotidienne. Et c'est à ce titre que nous la recommandons très chaleureusement à nos confrères du saint ministère. Ils y trouveront : — d'abord, dans une Ire Partie, des pages aussi solides que délicieuses du P. Dudon lui-même (p. 1-76) ; — puis la traduction de l'opuscule du P. Christophe, p. 77-180 ; — puis une série de documents de l'Eglise Romaine sur la question, depuis le Concile de Trente jusqu'à l'an dernier, p. 183-220 (quelle éloquence dans ce défilé de documents !) ; — le texte latin du P. Christophe, p. 221-283 ; — enfin le Décret du 8 août 1910 sur l'âge de la Ire Communion : l'ouvrage du P. Dudon était imprimé déjà quand les *Acta S. Sedis* du 15 août ont donné le texte du Décret, qui pour cette raison a dû être rejeté en dernier lieu ; mais le P. Dudon, « par les voies les plus sûres,... connaissait, bien avant sa promulgation, le sens exact » de ce document ; et il en avait en effet formulé les principes, à la page 71 de son livre : c'est par les enfants, y disait-il, qu'il faut « commencer l'œuvre de renouvellement dont le divin Sacrement de l'autel doit être le moyen souverainement efficace, comme il en est la cause indispensable, dans les desseins de la Providence. »

En tête de l'ouvrage, une lettre, aussi affectueuse qu'élogieuse, du cardinal Vincent Vannutelli, le légat des Congrès eucharistiques, le légat de l'Eucharistie.

II. — *Le Sacré-Cœur et le Sacerdoce* : paraît sans nom d'auteur ; publié par un éminent missionnaire de la Compagnie de Jésus, le P. Charrier ; et précédé d'une série de Lettres cardinalices et épiscopales très émues (les cardinaux Merry del Val, Vincent Vannutelli, Rampolla, Agliardi, Richelmy ; les évêques d'Orléans, de Grenoble, de Valence). Ces pages, nous dit-on, n'étaient pas destinées à l'impression, et ne devaient servir qu'à l'avancement spirituel d'une élite d'âmes sacerdotales. On les offre aujourd'hui à tous les prêtres. Tous aimeront à se rappeler ici, — dans la cinquantaine de lectures qui composent ce livre et qui sont autant de méditations, — ce que le Divin Maître a fait pour ceux qu'Il appelle ses amis, les relations sublimes d'intimité et d'amour entre le Cœur de Jésus et le cœur du prêtre, les divines harmonies entre le Cœur de Jésus et le Sacerdoce, ou les vertus sacerdotales du Cœur de Jésus.

III. — M. Vernhes, dans les huit conférences qu'il nous donne sur la bonté, s'est largement inspiré, dit-il, du P. Faber. Il ne pouvait faire mieux. On a beaucoup écrit sur la bonté : rien n'est comparable aux 60 pages que le P. Faber a données à ce sujet en tête de ses *Conférences spirituelles*. M. Vernhes suit la division même du P. Faber : bonté en pensée, bonté en paroles, bonté en action, et signale les trois grands obstacles que la bonté rencontre sur ce triple terrain : jugement téméraire, médisance, égoïsme.

IV. — Le P. Lehmkuhl vient d'achever la réédition des *Méditations* du Vénérable Louis du Pont, le célèbre Jésuite espagnol mort en 1624 en odeur de sainteté (sa cause a été introduite à Rome, puis interrompue à la fin du XVIIIe siècle, après que déjà le décret sur l'héroïcité des vertus avait été porté en 1759). Du Pont n'a cessé d'être réimprimé, sous cent formes différentes, en toutes langues et en extraits adaptés aux diverses classes de fidèles. L'édition qui paraît aujourd'hui est en latin, et reproduit la version qui fut faite du vivant même de l'auteur, dès les premières années du XVIIe siècle, et par l'ordre du Général Aquaviva.

Les volumes s'en vendent séparément. Au tome I (XXVIII-370 p., 3 fr. 75), on méditera sur le péché et les fins dernières (vie purgative) ; au t. II (XXVI-266 p., 2 fr. 85), l'Incarnation, l'Enfance et la vie cachée du Christ, la Sainte Vierge ; au t. III (XLII-530 p., 5 fr.), Vie publique du Christ (du Baptême à la Passion) ; au t. IV (XXXVIII-468 p., 5 fr.), la Passion ; au t. V (XXXII-376 p., 4 fr. 15), la Résurrection et la glorification du Christ, la mission du Saint-Esprit et son action dans l'Eglise ; au t. VI (XLII-572 p., 6 fr. 55), les perfections divines, les bienfaits de Dieu dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel.

Typographie admirablement soignée, sur beau papier. En tête de chaque volume, un Index qui donne pour chaque méditation une analyse détaillée ; et dans le texte même, à chaque page, des manchettes multiples qui facilitent grandement le travail de préparation à l'oraison.

V. — Aux hommes d'œuvres et à tous ceux qui s'intéressent au mouvement des œuvres catholiques, se recommandent les deux volumes où l'on vient de recueillir les comptes rendus complets des travaux des deux premiers Congrès diocésains de Lyon. Au Congrès de 1908 on a jeté les bases d'une organisation des catholiques dans chaque paroisse, avec un Comité central diocésain à la tête ; au Congrès de 1910, on a vérifié d'abord l'application du programme fixé en 1908, puis on a étudié les principales œuvres d'hommes et de jeunes gens (œuvres de piété et de religion, d'enseignement et d'éducation, de patronage et de persévérance, œuvres charitables et sociales, œuvres de presse et de propagande).

Il y a là une série de rapports et de discussions

du plus haut intérêt. On ne pourra pas faire partout tout ce qui se fait à Lyon ; mais partout on pourra s'en inspirer heureusement.

La Mère Marguerite-Marie Doëns, religieuse bénédictine du Saint-Cœur de Marie à l'abbaye de St-Jean d'Angély (1841-1884). — In-8 de XL-426 p. — Paris, H. Oudin.

Fille du général Doëns qui, dans la journée de Forbach, tomba héroïquement à Spickeren et mourut très chrétiennement à Sarreguemines le 10 août 1870, Marie Doëns éprouva dès son enfance un attrait spécial pour l'Eucharistie. Un fait entre plusieurs. « Ma mère venant de communier, dit-elle, me prit un matin sur ses genoux ; avec bonheur je laissai aller ma tête, afin de me sentir plus près de Jésus, me disant tout bas : Il est là et un jour aussi Il sera dans mon cœur. » Rien de particulier néanmoins dans sa vie jusqu'en 1867. Elle fait son entrée dans le monde, est très remarquée, « adulée » ; involontairement même elle occasionne des rivalités et un incident cruel pour son père ; mais, pas plus à Arras qu'à Médéah en Afrique, elle ne « néglige aucun devoir sérieux », grâce à ses énergiques résolutions de Première Communion. Seulement, « autre chose que Dieu seul remplissait son âme, » et Dieu était « jaloux ». Comme elle souffrait, était « rendue », un jésuite luit dit dans une retraite : « Approchez de l'Eucharistie, » et le lendemain elle promettait à Jésus, « son cœur sur son cœur, une inviolable fidélité. » Un changement décisif avait été opéré dans l'âme de la jeune fille : désormais il ne fera que s'accentuer, et toujours par l'Eucharistie. Un soir du mois de mai 1866, à genoux dans l'église d'Ainay à Lyon, elle « eut conscience que *N.-S. se fiançait son âme dans l'Eucharistie*. » Plus tard Jésus lui dira encore : « N'es-tu pas ma fiancée ? » Il l'appellera « la fiancée du mystère, » et ses directeurs lui assureront qu'elle ne s'est point trompée.

L'idée de se retirer dans un cloître était venue à Marie. « Va où Dieu t'appelle, je ne puis m'y opposer, » lui dit son père ; la mère au contraire récrimine bruyamment. C'est ici que cette femme, qui avait été longtemps une bonne mère de famille (et qui du reste mourut dans les sentiments les plus édifiants, après avoir consacré ses dernières années aux bonnes œuvres), commence à être une lourde croix pour sa fille et un obstacle à ses projets. Espérant la ramener à ses devoirs et à Dieu, Marie quitte inopinément le Carmel de Sturne, près de Genève, après deux mois de séjour. Elle rentre, « sans renoncer à la vie religieuse, mais avec la pensée que sa mission est de rester près des siens jusqu'à ce que Dieu s'explique d'une manière plus catégorique, » et aussi avec le désir toujours plus vif de se perfectionner. Un règlement plus sévère que le premier la protège. Obligée par sa mère d'aller dans le monde, elle danse encore, toutefois ...avec une ceinture de fer hérissée de pointes et un bracelet du même genre à la jambe : ce sont « les joyaux de sa corbeille de noces. » Outre les « épreuves du dehors » (mort de son père, de sa grand'mère, entrée de sa sœur Alice au Carmel de La Rochelle), les « peines du dedans, » le désir d'aimer Dieu et le sentiment de l'insuffisance de son amour l'oppressent tour à tour. Heureusement, à son retour de Sturne, elle a trouvé à La Rochelle dans l'évêque Mgr Thomas un appui précieux et un guide éclairé. En 1872, il la fait entrer chez les Bénédictines de Saint-Jean-d'Angély. « C'est ici le lieu de ton repos, » crut-elle entendre, à peine dans le monastère. Ces religieuses se vouant au « culte d'amour envers Jésus-Hostie, » Marie était en effet dans son élément. Mais sa mère l'inquiète toujours, qui l'arrache à la solitude, lui permet d'y rentrer et de recevoir le voile d'oblate, puis l'en fait sortir de nouveau par l'entremise de Mgr Thomas, qui plus tard regretta hautement « ses dures paroles » dans cette circonstance. Le 2 décembre 1874, Marie put enfin revenir définitivement au cloître de Saint-Jean-d'Angély et prononcer ses vœux d'oblate peu après. Successivement aide-sacristine, zélatrice du noviciat, sous-maîtresse des converses, professe, elle fut atteinte d'un mal très grave, résultat peut-être de ses austérités : une tumeur maligne. Malgré trois douloureuses et pénibles opérations et les soins empressés de sa mère, elle mourut le 19 juin 1884, pendant l'octave du Saint-Sacrement.

Tel est le résumé de sa vie. Mais le livre qui nous la raconte est plus qu'une biographie. Ecrit par une amie de la religieuse, non seulement il nous fait connaître la vie extérieure de Marie Doëns, mais surtout il « soulève le voile qui couvrait sa vie intime ». Dès 1872, sur l'ordre formel de Mgr Thomas, cette amie fut mise au courant de la vie spirituelle de Mlle Doëns. Aussi n'a-t-elle eu qu'à puiser dans les lettres de la bénédictine, dans ses écrits, dans le « cahier où, au nom de l'obéissance, Marie relatait les grâces que lui faisait Notre-Seigneur ; » et, pour « faire comprendre et goûter les bontés de Jésus aux âmes, » elle n'a pas épargné les citations. Un des effets de l'Eucharistie, l'*union spéciale du Christ avec le communiant*, est bien mis en relief. Nous assistons à la transformation et, en quelque sorte, à l'identification d'une âme avec Dieu par l'Eucharistie.

Retraite de fin d'études, par le R. P. Lambert, missionnaire apostolique, directeur de l'Œuvre des prêtres éducateurs. In-8 jésus de 270 p., 3 f. 50. — **Près du Tabernacle.** *Simples élévations,* par le même. In-18 jésus de 150 p., 1 f. 15. — Paris, librairie du Bon-Pasteur, 228, boulev. Péreire.

Retraite de dix jours pour les prêtres, par un Père de la Compagnie de Jésus. — 3e édition revue et corrigée, 3 f. 50. — Toulouse, Joseph Sanchez, 6, rue de la Dalbade.

Aimez-les. *Lettres entre directrices de patronage,* par Françoise Henry. — In-12 de 240 p., 2 f. 50. — Paris, Lethielleux.

I. — Voici deux nouveaux ouvrages du R. P. Lambert, l'apôtre infatigable de l'éducation !

La *Retraite de fin d'études* est le complément logique d'une série de retraites publiées précédemment : Retraite à des prêtres éducateurs, Retraites de Première Communion, Retraites évangéliques pour rentrées scolaires. Le zélé prédicateur s'adresse cette fois aux jeunes gens chrétiens qui vont quitter le collège. Il les met en face de l'avenir qui s'ouvre devant eux, en face de la carrière où ils vont s'engager et leur demande de réfléchir, de prier et de discuter devant Dieu leur vocation. But et orientation de la vie ; dangers, égarements, avantages de la jeunesse ; amis et ennemis ; comment devenir des hommes, des chrétiens, des apôtres : voilà quelques-uns des sujets traités soit dans les méditations, soit dans les instructions, soit dans les conférences de cette retraite vraiment pratique. Un développement sobre, précis, serré, nourri de textes scripturaires, d'emprunts discrets aux auteurs et aux événements contemporains ; un style clair, alerte, distingué, exempt de recherche et de vaine phraséologie, font de cet ouvrage non seulement un excellent guide pour les directeurs et prédicateurs de la jeunesse, mais encore un livre de méditations aussi attrayant que profitable pour

tous les jeunes gens qui veulent préparer chrétiennement leur avenir.

Près du Tabernacle est un livre de piété, de profonde et solide piété. Dans une charmante petite brochure, gracieuse de format, coquettement parée et joliment imprimée, sont offertes aux âmes dévotes trente *Elévations* eucharistiques pour la visite au Saint-Sacrement. En tête de chacune, une parole de la Sainte Ecriture, qui se développe, en deux ou au plus trois pages, sous forme de réflexions et le plus souvent de conversations avec l'Hôte divin du Tabernacle. C'est court, riche et bon. Prêtres et fidèles feront leur profit de ce petit livre.

II. — Les prêtres séculiers et réguliers qui voudront, dans leur particulier, réfléchir sur leurs obligations, les prédicateurs de retraites ecclésiastiques, les supérieurs de séminaires ou de communautés useront avec grand avantage de la *Retraite de dix jours* du P. Giroux. Ce sont les *Exercices* de saint Ignace appropriés aux besoins et aux devoirs de la vie sacerdotale. Cette 3e édition, publiée après la mort de l'auteur, continuera le bien opéré par les précédentes : elle n'en est du reste que la reproduction, sauf quelques modifications nécessitées par les récentes décisions du Saint-Siège, spécialement sur la Communion. Notons que l'ouvrage se présente sous la forme de feuilles détachées, qui en rendent l'usage plus facile.

III. — C'est presque un titre de roman que Mlle Françoise Henry a donné à son ouvrage. Au fait, n'est-ce pas une sorte de roman, mais vrai et vécu celui-là, que ce développement logique d'une grande idée, cet enchaînement de scènes admirables et touchantes, ces luttes intimes dans les âmes, auxquels l'auteur nous fait assister ? Que toutes celles et tous ceux qui portent quelque sympathie à l'œuvre si importante des patronages, parcourent cette correspondance entre une directrice expérimentée et une autre qui se forme à son école ; ils y goûteront le charme d'un intérêt qui ne se dément pas un instant ; mais surtout ils y apprendront tout ce que, dans de nobles âmes, peut susciter de pieuses industries, de dévouements et de sacrifices, l'amour de l'enfance et de la jeunesse, appuyé sur l'amour de Dieu. C'est une œuvre d'apôtre et qui fera des apôtres. On lira, en tête du volume, une lettre de Mgr Touchet contenant un magnifique éloge de l'ouvrage et de l'auteur.

Aubes et Crépuscules. *Lettres d'action sociale*, **par A. Laroppé. — Un vol. in-12, 3 f. 50. — Tours, Alfred Cattier.**

« Ces lettres, dit l'auteur dans la Préface, contiennent des réalités vécues : sous les noms d'emprunt de leurs auteurs se cachent des personnages vrais, trop modestes pour désirer percer l'oubli. trop désintéressés et trop détachés d'eux-mêmes pour chercher à se produire et à marquer ; ils ont livré toute leur vie dans le sacrifice pour la grande cause de la rédemption sociale par la charité. »

Ce sont donc des lettres de catholiques qui voudraient exercer sur le peuple une saine et vigoureuse action sociale. Elles forment, dans l'ensemble, le tableau des luttes que se livrent dans la commune des Récollets des partis également déterminés. L'instituteur Aristide Poiret, « le sans-famille usé par l'absinthe, » fait de la propagande pour un journal blocard, parce « qu'il lui faut de l'argent pour ses vacances, » et il correspond avec un journaliste parisien, Just Remy, qui le dirige dans ses campagnes républicaines.

François Bermont, cultivateur aux Récollets, s'éloigne de la politique pour se faire un apôtre passionné de la charité sociale ; il est secondé par son fils Roger et sa fille Yvonne. Il fonde un syndicat agricole et finit par acquérir, grâce à son dévouement, une grande influence.

Pendant ce temps le comte de Chambrun se fait battre aux élections, victime des menées perfides de Poiret, victime aussi de ses préférences affichées pour les régimes déchus, et de son aversion connue pour la République : « J'avoue que sur ces questions je me suis montré intransigeant, écrit-il. Que voulez-vous ? J'estime que la République a été pour notre pays et sera de plus en plus un régime néfaste. » On dirait un chapitre tiré du *Fils de l'Esprit*. Comme les vieux émigrés, certains esprits d'ailleurs bien doués, mais résolument réfractaires aux directions de Léon XIII, n'ont rien oublié et rien appris. Aussi se font-ils méthodiquement exclure.

A travers toutes ces lettres circule une intense vie sociale. Roger sera agriculteur comme son père et créera des œuvres, afin de se rapprocher du peuple et de l'instruire. La paroisse des Récollets était interdite, l'évêque y envoie un jeune prêtre, l'abbé Claude, à qui son directeur du Séminaire, l'abbé Monnin, donne pour mot d'ordre : « Faites des œuvres. Soyez l'homme de tous, occupez-vous des enfants après la Première Communion. » On voit agir de belles âmes qui ne cherchent que le bien. Renée de Berseaucourt, l'amie d'Yvonne, prend soin à Paris d'une veuve chargée de six enfants et menacée de la phtisie ; et Yvonne épousera un jeune industriel de Nancy, afin de s'occuper des ouvriers qu'elle regarde déjà comme sa grande famille. Elle veut acquérir les vertus intérieures, mais aussi « les vertus extérieures et sociales de l'épouse qui se dévoue, et ne quitte le foyer que pour se donner à la plus grande famille. » — « Nous avons dressé déjà, avec mon fiancé, des projets d'œuvres sociales... »

Plusieurs portraits sont bien burinés et paraissent en effet pris sur le vif : celui de François Bermont notamment, qui pendant son hiver s'engage à publier dans un journal une causerie familière sur les travaux de cette saison à la campagne, pendant que son fils Roger, qui a fait ses études dans un collège catholique, commence une série de lettres sur la vie rurale.

Nous nous associons surtout à la pensée de l'auteur déplorant que « des esprits, frères par l'éducation, par la participation à la même foi et aux mêmes espérances, par les mêmes vouloirs d'apostolat, se mettent en opposition et souvent deviennent des ennemis irréconciliables en matière sociale. »

Ames Juives, par Stephen Coubé. — Un fort vol. in-12 de XLVIII-389 p., 3 f. 50. — Paris, Lethielleux.

Il faut lire la préface pour comprendre les scènes violentes et les exagérations voulues de ce livre. Dans un rapide tableau, l'auteur a tenu à montrer tous les méfaits, toutes les haines atroces, tous les crimes horribles de la race juive.

Les Fils d'Abraham forment la race choisie de Dieu pour donner le Messie au monde. Supérieurs à tous les peuples grâce à ce privilège, ils le sont aussi grâce au livre de parchemin de Moïse, et au livre de pierre du temple. Ils sont fiers de leur passé, de leur Moïse, de leur doctrine, qui ont fait d'eux une nation à part, laquelle seule a résisté à tous les conquérants sans se laisser absorber jamais.

Jésus paraît, la gloire incomparable de la race. Autour de lui, de Jean-Baptiste à Paul ne se meuvent que des âmes juives merveilleusement belles. Or ce peuple, qui n'a d'autre raison d'être que celle de préparer le Messie, le fait mourir. S'il a pro-

duit les plus belles âmes qui aient existé, il engendre aussi les plus laides, les plus viles, les plus iniques.

Quand Jésus ressuscite, c'est une explosion de rage. La race désormais maudite attire à elle tous les apostats de toutes les religions. Aujourd'hui elle se nomme la franc-maçonnerie, qui est « juive de la main gauche. »

Une idée satanique traversa le cerveau des Pharisiens, qui s'est fidèlement transmise. Jésus avait comparé la manne au pain de vie et déclaré que sa chair est pour la vie du monde. De fait, les Juifs s'aperçurent que, quand les chrétiens avaient mangé ce pain, ils étaient invincibles, indomptables. De là cette guerre à l'Eucharistie, qui s'est traduite par d'affreuses profanations et par les meurtres rituels. C'est Satan qui continue à poursuivre Jésus. Comment en effet expliquer ces assassinats d'enfants qui se commettent sans relâche à travers les siècles, depuis celui de saint Guillaume en 1114, à Norwich, jusqu'à celui de Polna, en Bohême, en 1899 ?

« J'ai voulu exposer, dit le P. Coubé, les origines de la haine juive contre le Christ et les chrétiens... J'ai indiqué comment après le crime du Déicide, s'étant endurcis dans le mal, ils ont engagé leur race dans une voie de haine et d'impiété sataniques. »

Il a choisi la forme du roman pour être plus libre de faire évoluer ses personnages sans tenir compte du texte évangélique, et même d'en produire de nouveaux suivant les besoins de son sujet.

La plus aimable de ses créations est cette pure et ardente Joanna, nièce de Zébédée et fiancée à saint Jean. Elle s'inquiète de voir celui-ci prêt à suivre Jésus, et elle se dit, après une rêveuse réflexion : « Non, le Maître ne me le prendra pas ; il est trop bon. Jean me l'a dit. »

Elle vient à perdre sa mère ; son oncle Nathan la recueille dans son palais de Capharnaüm, dont il la constitue la souveraine, avec le désir de l'épouser. Nathan, c'est le Juif puissamment riche, « le roi du blé » qui fait hausser à son gré le prix du pain. Il attend un Messie conquérant et se montre disposé à l'aider pourvu qu'il recueille des faveurs correspondantes à ses sacrifices. Ame cupide et cruelle, digne d'avoir pour espion Judas.

Après avoir écouté son fiancé lui parler de Jésus. Joanna lui dit : — Jean, jamais je n'ai senti mon cœur plus en harmonie avec le tien. Il me semble que je ne touche plus la terre... Jean, nous aimerons Jésus et nous nous aimerons l'un l'autre comme un frère et une sœur, dans la solitude virginale, jusqu'à la mort.

— Jusqu'à la mort, répéta le jeune apôtre.

Et il la baisa au front avec un affectueux respect.

Nous ne raconterons pas comment les ennemis de Jésus travaillent à le perdre. Nathan consulte Saphora, la pythonisse qui offre à Satan le sang d'une jeune fille. Le complot se trame, puis ce sont les miracles de l'aveugle-né et de la résurrection de Lazare, la Cène, le Calvaire.

Saul considère silencieux et défiant ces scènes émouvantes qui ne l'ébranlent pas. Mais Gamaliel, le maître, se convertit. Admirablement analysée. cette conversion. Jusque-là il avait lu les Ecritures, il n'avait pas vu. Il y a là des pages de très haute valeur apologétique.

Etienne est le premier martyr, Joanna la première martyre. Paul enfin se convertit.

Dans sa fureur, Nathan fait périr dans des supplices inouïs ses serviteurs fidèles au Christ, il profane la sainte hostie et, après les horreurs du meurtre rituel, il se pend comme Judas.

Saul gagne les sommets du Sinaï pour s'y entretenir avec le Maître. Il aperçoit de lumineux flocons de neige, « tombant comme des hosties blanches.

— *Man-hou*, s'écria-t-il en hébreu, qu'est-ce cela, Seigneur ?

— C'est la manne du Christ, la pluie d'amour infini qui couvre les crimes de la terre. »

Peut-être l'auteur aurait-il pu adoucir certaines teintes, certaines scènes crues ; le récit n'en eût pas été moins palpitant et il eût çà et là gagné en délicatesses de forme.

La messe méditée au pied du Saint-Sacrement, par l'abbé Jos. Chauvin. — Ire Partie : *La notion du divin Sacrifice.* — In-16 de 496 p., 3 f. 50. — Chez l'auteur, 96, boulev. Saint-Germain, Paris Ve.

« Jusqu'à ce jour, dit M. Chauvin, la théologie du Sacrifice n'est pas encore tombée, à proprement parler, dans le domaine public ; » il a donc voulu la « populariser » en la proposant sous forme de 31 méditations. Le Sacrifice en général, puis les figures du divin Sacrifice, sa réalisation sur la croix, son prolongement dans l'Eucharistie, la liturgie de la messe, telles sont les principales parties de l'ouvrage. M. Chauvin commence toujours, dans un « exercice préparatoire », par exposer sommairement et très clairement la doctrine théologique sur la question ; il la développe ensuite et l'applique dans les quatre points de l'oraison : l'adoration, l'action de grâces, la propitiation et la prière. Prenant pour guide le saint Concile de Trente, les grands théologiens et spécialement l'Ange de l'Ecole, il a réussi, comme il se l'était proposé, à faire « de chacune de ces méditations une leçon de théologie accessible non pas seulement aux initiés de la science sacrée, mais à tous les fidèles avides de pénétrer dans ces divins mystères. » Mais, quoiqu'il en dise, la leçon est peut-être quelque peu longue. En tout cas, il faut le louer d'avoir bien projeté sur l'autel la lumière de notre belle et solide doctrine catholique. Car, comme il le remarque dans sa préface, « la piété dépend plus qu'on ne saurait dire, de la science, sa sœur, » et ceux qui douteraient de cette vérité seront vite convaincus par la lecture de cet ouvrage. — Ajoutons que l'exécution typographique est excellente.

Vie du Vénérable Don Bosco, par J.-B. Francesia, prêtre salésien. — Nouvelle édition ; in-8 de 400 p., 1 f. 50. — Liège, Librairie Salésienne, 57, rue des Wallons.

En attendant la grande Vie qui se prépare, Don Francesia a écrit d'après « ses souvenirs surtout » une « Vita breve e popolare » de Don Bosco son maître. C'est la traduction de cette biographie qu'édite de nouveau, après avoir fait subir à son premier travail « des modifications importantes », un autre fils de Don Bosco. L'auteur donne plus d'ampleur à bon nombre de faits ou d'épisodes, ajoute des chapitres entièrement neufs, traite des vertus du Vénérable et particulièrement de ses vertus d'éducateur, de sa vie intérieure, en mettant à contribution le docteur d'Espiney et M. Villefranche. Il y a sur le fondateur des Salésiens de curieuses et édifiantes anecdotes, jusqu'en 1862. A partir de cette époque, les détails historiques, sauf quelques renseignements sur les voyages de Don Bosco à Paris (1883) et en Espagne (1886), sont moins nombreux : les cent dernières pages du livre racontent rapidement l'établissement par le Vénérable d'œuvres nombreuses en Europe et en Amérique, car « les documents postérieurs à 1862 sont encore dans les archives salésiennes, » et l'histoire de ces œuvres de toutes sortes reste à faire.

C'est une *Vie populaire :* par conséquent n'y cherchons pas des discussions historiques, ou même des notes, des indications critiques. Si elle intéressera surtout le peuple, elle ne manquera pas d'attrait cependant pour les éducateurs de la jeunesse. Sans doute, comme le fait remarquer le traducteur, Don Bosco « disposait de moyens extraordinaires, lisait dans les consciences, recevait d'en haut des révélations surnaturelles. » Néanmoins ses méthodes d'éducation, sa préférence pour le système préventif au détriment du système répressif (p. 155), pourront suggérer d'utiles réflexions ; surtout, son exemple inspirera un vif amour pour la jeunesse. « Si j'étais prêtre, j'aimerais les enfants, et ils m'aimeraient, » disait Jean Bosco avant sa première communion ; il a réalisé cette parole. C'est pourquoi on peut voir en lui le modèle de tous ceux qui s'occupent des jeunes à notre époque, modèle providentiellement suscité par Dieu à la fin du XIX^e siècle.

A Rome et sur les chemins de Rome, par Louis-Paul de Castegens. — Un beau vol. in-12. — Louis Bellet, éditeur, à Clermont-Ferrand.

Un livre aimable, fait pour enchanter une solitude d'été. Vous y respirez les brises embaumées du *Parfum de Rome*, vous y entendez les mélodies de Gerbet, l'éloquence savoureuse et admirative de Gaume, mais surtout vous y goûtez une poésie jeune, chaude, tour à tour naïve et enthousiaste. Il est des pages que vous vous plaisez à relire, qui vous attachent et vous émeuvent.

« Dans les longues soirées d'hiver, écrit l'auteur dans l'Avant-Propos, nous aimions, mes sœurs, mes frères et moi, encore tout petits, à compter combien nous avions visité d'églises, à dire comment elles étaient faites et surtout si les clochers étaient bien hauts. Celui qui en avait vu plus que les autres ne savait pas se défendre d'une vanité naïve. »

Il compte dans ce livre « les étapes de son pèlerinage et les sanctuaires visités. »

Quand sa grand'mère conduisait la nombreuse famille de ses petits-enfants à Notre-Dame d'Orcival, avant de repartir elle leur disait : « Enfants, nous allons *faire nos Romagnes* ». Et ils allaient tous s'agenouiller devant chacun des autels de la basilique.

Belle famille chrétienne, car le grand-père avait onze enfants, et il disait parfois, le dimanche : « Oh ! si quelqu'un ou quelqu'une d'entre vous pouvait donner un prêtre à l'Eglise ! »

« Notre mère en a donné trois. N'est-ce pas le vœu de son père qui nous a valu notre vocation ? »

Il a donc fait « ses Romagnes », mais à Rome et avec quel intérêt, quelle foi, quelle grâce, quelle finesse d'observation ! Comme il regarde la mer qui se charge de brouillards changeants bientôt chassés par le soleil, il songe aux assembleurs de nuages modernistes qui s'appliquent à obscurcir la divine lumière des livres saints. Tout à coup, « un chien — oh ! un petit bout de rien du tout — qui paraissait dormir sur le sable s'est levé, hargneux, grognant, en colère. Il s'est précipité à l'encontre de la vague montante et bruyante, pour l'arrêter sans doute ; il jappait, hurlait, avançait, reculait, montrait les dents...

« Ce petit chien rageur me fit songer aux aboiements de l'impiété contre Dieu, contre le Christ, contre l'Eglise, contre les Saintes Ecritures, contre toutes les grandes choses du temps et de l'éternité. »

Ce chapitre, *Scènes maritimes en face de Rome*, est joliment enlevé.

Deux monuments et deux mondes, le Colisée et Saint-Pierre, sont écrits d'un style plus grave, comme il convient, presque lapidaire. L'image de Pierre y est évoquée, entourée de celle d'Ignace et des martyrs. C'est une évocation saisissante de cette multiplicité de *jeux* qui consistaient surtout en des carnages. « Qui comptera jamais les âmes vivantes et vibrantes qui s'épanouirent dans le sable rouge du Colisée ? »

L'ombre de Pierre s'est projetée non seulement sur Rome qu'elle a sanctifiée, mais sur l'univers entier. Les âmes chrétiennes « se forgeaient dans les Catacombes », telles les âmes de Valérien et de Cécile ; puis on vit peu à peu s'épanouir « la blanche floraison des basiliques et des cathédrales », les œuvres d'apostolat, les maisons de prière comme celle des Carmélites, les écoles, les missions qui vont faire connaître le Christ aux peuples assis dans l'ombre de la mort, les hôpitaux, les léproseries. Tout cela, c'est « l'ombre de Pierre qui passe. »

Et les pèlerins affluent à Rome, pour baiser les chaînes de Pierre et pour le voir, lui, dans la personne de son très ferme et très aimé vicaire.

Sur le péristyle même de Saint-Pierre, Néron avait établi son fameux cirque où, la nuit, ses chiens poursuivaient des chrétiens vêtus de peaux de bêtes, à la lueur de torches vivantes, — les martyrs enduits de résine et allumés comme d'énormes chandelles. Maintenant au milieu de la place l'obélisque de Caligula chante le Christ régnant, victorieux et maître.

A signaler un rapprochement saisissant entre Saint-Pierre de Rome, Saint-Paul de Londres et Sainte-Sophie de Constantinople. Ces deux dernières respirent le vide, ce sont des palais dont le propriétaire est absent. Entrez dans la plus humble de nos églises catholiques : « Il y a toujours quelqu'un à voir ! Ce ne sont pas des maisons inhabitées. » Le Maître est là qui reçoit toujours.

Très touchante la visite de l'auteur au Pape.

« A Rome, ce jour-là, je ne vis plus rien ni personne ». Après avoir sollicité la bénédiction de Pie X pour tous les siens, pour son frère, curé, et son autre frère, l'évêque missionnaire, il offre au Souverain Pontife « son modeste ouvrage » qui a pour titre *Horizons intellectuels*. Il ignorait que les livres présentés au Vicaire de Jésus-Christ doivent être toujours parés d'une reliure blanche, et il s'en excuse pendant que Pie X le feuillette :

— Oh ! n'ayez pas de regret, dit le Pape avec une bienveillance charmante. Vos volumes sont gracieux avec leur couverture bleue et blanche. Je les aime mieux comme cela.

De Rome jaillissent les saintes et victorieuses lumières. Elles offusquent les modernistes qui se mettent la main devant les yeux pour en être moins incommodés et pour les recevoir aussi atténuées que possible. Mais, « chose digne de remarque : Quand un homme intelligent vient au catholicisme, il ne va pas à la religion finement raisonnée et superbement raisonneuse des philosophes, ni à la religion savamment échenillée par la critique des modernistes : il va de prime-saut au catholicisme intégral. »

« Le modernisme, dit le protestant Paul Sabatier, principalement préoccupé de décourager le dogmatisme et d'encourager la pensée,... n'est pas loin, après avoir réconcilié la science et la foi — en sacrifiant la foi, s'entend — de se rencontrer avec la libre pensée. »

Et si l'on y regardait de près, on verrait « que l'évolution du cœur suit de près l'évolution de la tête, quand elle ne la précède point... »

Un ecclésiastique parisien suppliait, il n'y a pas longtemps, le Saint-Père de ne pas décourager les libres penseurs qui ont des sympathies pour les catholiques, de ne pas fermer les portes à ceux qui veulent entrer :

— Monsieur l'abbé, répliqua Pie X, l'Evangile affirme que la voie large est la voie de perdition, et que seule la voie étroite conduit au salut. Ne me donnez pas de conseil antiévangélique. Au surplus nous n'excluons personne, oh non ! nous n'excluons personne ! Mais peut-être est-il sage de tenir certaines portes fermées pour ne pas donner à quelques-uns de vos amis la tentation de sortir !

Dans un gracieux épilogue l'auteur rappelle l'épisode de l'enfant qui va visiter sa mère morte, devenue marbre, dans le Campo-Verano. Il l'appelle, « son bras soulevant le voile ». Et les yeux de la mère demeurent fermés.

« A l'endormie obstinée j'ai vite donné un nom : la France ! »

Ce livre est fait pour dessiller des yeux qui ne sont pas prévenus, pour jeter des lumières dans les âmes sincères qui recherchent la vérité. Il est écrit dans une bonne langue par un homme de foi, la conviction transparaît à travers chaque page, avec la confiance dans l'avenir, avec un amour filial de l'Eglise, et toutes ces choses-là sont très communicatives.

Le général de division Jacob-François Marulaz, *baron de l'Empire (1769 1842).* — **Petit in-8 de 152 p., 2 f. 50, franco 2 f. 80. — Chez l'auteur, F. Marulaz, avenue du Port, à Evian-les-Bains (Hte-Savoie).**

C'est une « esquisse sommaire de ce que fut le général Marulaz : dans ses origines, comme hussard et général de cavalerie en service actif, à Besançon comme gouverneur de place assiégée, à Filain durant les longues années passées à la retraite, et enfin dans la belle famille où il s'est survécu. » Au témoignage d'un historien militaire, « Marulaz se serait élevé sans nul doute au premier rang des généraux de cavalerie de la Grande Armée », si ses blessures ne l'eussent trop tôt réduit à l'inaction. Intrépide et brillant officier, il servit dans les armées républicaines et prit part aux grandes batailles du Premier Empire, Eylau, Essling, Wagram, n'eut pas moins de vingt-six chevaux tués sous lui et fut dix-neuf fois blessé ! « Je n'ai jamais connu de général d'avant-garde meilleur que vous, lui écrivit le maréchal Davout ; nous n'oublierons jamais qu'on dort très tranquillement sous votre garde. » — La partie la plus intéressante certainement de cette monographie est le récit du siège de Besançon par les Alliés en 1814. On est surpris qu'une ville, si mal préparée à l'attaque de 15 à 30.000 hommes, ait pu résister à un blocus de quatre mois et ne se soit rendue qu'à Louis XVIII : mais l'étonnement diminue lorsqu'on est témoin de l'activité, de l'énergie, de l'héroïsme du gouverneur. « Je savais Marulaz brave, mais je croyais Besançon pris, » dit plus tard Napoléon.

L'auteur a utilisé bon nombre de documents, « souvent de première main », et n'a point dissimulé les petits défauts de son héros, figure loyale et sympathique certes, mais originale et aux « angles parfois incomplètement arrondis. » — Son livre paraît opportunément l'année où la Savoie fête le cinquantenaire de son annexion à la France : car Marulaz, quoique né en Bavière, est, par sa famille, originaire de Morzine (Haute-Savoie). Un ouvrage serait à écrire, dit le biographe, sur les nombreux Savoyards « ayant marqué dans l'histoire et s'étant donnés spontanément à la France, avant toute annexion officielle, ouvrage qui prendrait pour titre *L'annexion avant la lettre* et le justifierait brillamment » : l'histoire du général Marulaz en formerait un beau chapitre.

LITURGIE

Q. — 1° L'orgue accompagne le chant et supplée la partie qui est seulement dite à voix intelligible par l'autre chœur : c'est ce que vous avez répondu en 1908, p. 1040. Mais ne pourrait-on pas jouer aussi quand il n'y a pas de chant à remplacer, v. g. entre deux strophes du *Tantum ergo ?*

2° L'étole est-elle nécessaire pour bénir l'encens et encenser le Saint-Sacrement lorsqu'un diacre l'a exposé et qu'on doit retourner à la sacristie aussitôt l'exposition faite ?

3° Dans quel sens faut-il entendre les mots « *festum vel ritu, vel primarii qualitate, vel dignitate superius* » du décret n. 3853, pour qu'ils s'opposent à ce qu'une fête à octave, empêchée à son incidence, puisse se célébrer en son propre jour octave ?

R. — Ad I. En dehors du chant qu'il soutient ou qu'il figure, l'orgue peut encore se faire entendre aux offices ayant un caractère festival, v. g. comme entrée ou comme sortie, et dans les moments libres, v. g. après l'offertoire. Mais le chant proprement dit ne doit être précédé ni par de longs préludes, ni interrompu par des morceaux d'intermède. (Cf. Hœgy, t. I, p. 410).

Ad II. Van Der Stappen, t. IV, n. 181, suppose que le diacre suffit pour faire l'exposition qui n'est pas suivie de la bénédiction ; et alors, après avoir mis l'encens dans l'encensoir, sans le bénir, il encensera lui-même le Saint-Sacrement, puis s'en retournera à la sacristie. — Si cependant un prêtre présidait cette exposition, il aurait l'étole, mettrait l'encens dans l'encensoir, sans le bénir, encenserait le Saint-Sacrement, et se retirerait ensuite précédé du diacre.

Ad III. Pour savoir si une fête à octave, empêchée à son incidence et pendant l'*infra Octavam*, peut se célébrer dans son propre jour octave, il faut la comparer avec la fête qui peut se rencontrer ce jour-là. On préfèrera alors celle des deux qui a le rit plus élevé ; à rit égal, celle qui est primaire ; et à égalité encore, celle qui est plus digne, savoir : N.-S., la Sainte Vierge, les Anges, S. Jean-Baptiste, S. Joseph, les Apôtres, les fêtes locales.

Q. — 1° Si une fête de 9 leçons est simplifiée le mercredi des Cendres, doit-on, aux 1res Vêpres de la fête du lendemain, placer la mémoire de la férie *avant* ou *après* celle de la fête simplifiée ?

Quelle place également donner à la mémoire de la férie, aux Vêpres, le vendredi après l'Octave de l'Ascension, s'il y a un simplifié le lendemain ?

2° Quels sont les changements précis apportés récemment à la fixation de la fête du Saint Nom de Marie ? En particulier, cette fête peut-elle encore se célébrer le dimanche 15, quand les Sept-Douleurs, maintenant double de 2e classe, y ont leur siège ?

3° Les doubles-majeurs et au-dessous, d'après le droit commun, n'ont de Leçons propres (ou du Commun) au 1er Nocturne que dans certains cas, entre autres si elles ont des répons propres. Pourquoi la fête de la B. Jeanne d'Arc, qui a des répons propres, prend-elle l'Ecriture occurrente ?

4° Y a-t-il quelque modification à apporter à la règle générale, soit pour l'application de la messe *pro*

populo, soit pour la translation de la solennité au 1er dimanche libre (en France), quand la fête du titulaire ou patron se rencontre avec le jeudi, le vendredi ou le samedi saint, le lundi ou le mardi de Pâques (déjà messe *pro populo*), l'Ascension, le jour du Saint-Sacrement ?

R. — Ad I. Aux 1res Vêpres de la fête de 9 leçons qui suit le mercredi des Cendres, on fait mémoire : 1o de la fête *simplifiée* le mercredi ; 2o de la férie, — dont l'office prend fin avec la fête du lendemain, et si l'on en fait mémoire, ce n'est pas *ratione concursus*, mais *ratione temporis*, en vertu d'un précepte spécial de l'Eglise.

Au contraire, le vendredi après l'octave de l'Ascension, — que les Vêpres soient de la férie qui a le rit semi-double, ou bien d'une fête où la férie n'aura que mémoire, — dans un cas comme dans l'autre, l'office *simplifié* le samedi ne sera commémoré qu'après la férie; dans le premier cas, parce que les Vêpres sont intégralement de la férie VIe, *sicut infra oct. Ascensionis ;* dans le second, parce que cette fois l'office du samedi est en concurrence avec le précédent, et a droit d'être commémoré avant tout autre. (Cf. S. R. C., 5 fév. 1895, n. 3843).

Ad II. Quand la fête du Saint Nom de Marie est empêchée dans son jour, et notamment quand elle coïncide le 3e dimanche de septembre avec la fête des Sept-Douleurs actuellement du rit de 2e classe, la fête du Saint Nom se célèbre cette année-là le 12 comme en son siège propre. Mais si le 12 il y avait une fête plus noble, on transfèrerait alors le Saint Nom au premier jour libre selon les rubriques (Rubr. réformée le 8 juillet 1908 et confirmée le 14 juillet 1909) ; et à défaut de 9e leçon, la S. C. (10 nov. 1909) a assigné celle qu'on lit aujourd'hui dans les nouvelles éditions du Bréviaire.

Ad III. C'est par inadvertance qu'on a dû assigner les leçons de l'Ecriture courante à la B. Jeanne d'Arc. Son office ayant des répons propres au 1er Nocturne, il n'y a pas de motif pour qu'on déroge à la règle générale suivie jusqu'ici en pareil cas.

Ad IV. La messe *pro populo* est attachée à l'incidence de la fête patronale, et ne se transfère point avec l'office, quand il est empêché. (S. C. C., 24 avril 1875 ; S. R. C., 5 déc. 1868, n. 3189, ad I ; 18 août 1879, n. 3503, ad III).

Supposez, par exemple, que la Fête-Dieu tombe le 24 juin ; on renverra l'office de saint Jean-Baptiste le lendemain comme en son siège propre, mais non l'application de la messe, ni l'obligation pour les fidèles de s'abstenir d'œuvres serviles et d'entendre la messe. (S. C. C., 28 avril 1888 ; S. R. C., 10 sept. 1733, n. 2305). Il n'y a qu'une exception à cette règle : c'est quand l'Annonciation arrive le vendredi ou le samedi saint. On la renvoie avec son office et sa fériation ; et au jour de sa translation, les curés disent la messe pour leur paroisse. (S. C. C., 11 mars 1690 ; S. R. C., 23 avril 1895, n. 3850).

Quant à la translation de la solennité du patron tombant dans le Triduum sacré ou les deux jours après Pâques, voire même le jour de l'Ascension ou de la Fête-Dieu, on suit la règle générale : on la célèbre le premier dimanche non empêché par une fête plus digne. (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3754 ; et *Ami*, 1903, p. 704).

Q. — 1o Ayant à célébrer une messe en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus le vendredi même où j'ai au Bréviaire l'office votif de la Passion, j'ai dit la messe de la Passion sans commémoraison du Sacré-Cœur. Ai-je bien fait, et comment dois-je faire dans la suite ?

2o On me demande une messe en l'honneur de saint Gérard tombant le 16 octobre, où notre Ordo a simplement un office semi-double. Je ne trouve pas la messe du saint dans nos Missels. Quelle messe dirai-je, étant donné que saint Gérard fut frère lai dans un couvent ?

R. — Ad I. Vous n'avez point fait de faute contre la rubrique des mémoires en omettant celle du Sacré-Cœur à la messe votive de la Passion, car elle a même objet que celle de la Passion. Mais vous pouviez très bien dire la messe du Sacré-Cœur, et c'eût même été mieux, puisqu'elle vous était demandée pour ce jour-là, sauf à omettre cette fois l'oraison de l'office votif de la Passion. C'est ce que vous ferez à l'avenir. (S. R. C., 6 fév. 1892, n. 3764, ad XI).

Ad II. Nous rappellerons d'abord à notre confrère que pour dire la messe votive d'un saint, il faut que celui-ci soit inscrit au Martyrologe romain, ou fasse partie du Propre diocésain.

Quand ces conditions sont remplies, il peut en dire la messe ; et s'il n'y en a point d'assignée soit dans le Missel, soit dans le Propre du diocèse (ce qui nous semble bien un peu chimérique), il recourra au Commun et choisira par exemple pour saint Gérard celle des messes d'un confesseur non pontife qu'il jugera mieux adaptée aux faits et gestes connus de sa vie.

Q. — 1o Quelle est la règle précise à suivre pour éviter la répétition d'une antienne ou d'un ℣, quand il s'agit d'un jour *Infra Octavam* ou du suffrage d'un patron ou titulaire ?

2o L'indication donnée par le Bréviaire au 14 avril (℣ *Lætitia* pour S. Tiburce etc., à Laudes), est-elle une dérogation spéciale à ce jour (comme l'*Exultent* au 4 nov. pour S. Vital etc), ou bien une règle générale à appliquer dans tous les cas semblables ?

3o Comment devait-on répartir les ant. et ℣℣ au Temps pascal pour les mémoires des 2es vêpres du 23 et des 1res vêpres du 24 avril, où nous avions la fête (mobile) des Saintes Reliques le dimanche 24 (double-maj.), et en outre les fêtes de S. Georges, S. Fidèle (simplifié), et S. Marc le lendemain 25 ?

4o Les éditions récentes du Bréviaire tiennent-elles compte de la nouvelle Rubrique qui indique les Ant. et ℣ des 1res vêpres pour un jour *infra Octavam* concurrent ?

5o Par analogie avec le vendredi après l'Octave de l'Ascension, la mémoire de la Vigile de l'Epiph. aux vêpres du 4 janvier ne demanderait-elle pas l'ant. *Dum medium* au lieu de l'ant. *Puer ?*

6o Le Bréviaire ne ferait-il pas bien d'indiquer lui-même l'hymne *Mœrentes* aux Matines de l'office votif de la Passion, puisque l'on doit en pratique faire *toujours* ce changement ?